

Difficulté : 
Distance totale : 8,4 km

Durée : 3 h

Dénivelé cumulé : 94 m

Fiche n° : 6



L'Ardèche côté sud

AUTOUR DE BIDON

DESCRIPTIF TRAJET :

Bienvenue à **BIDON**, petit village ardéchois aux ruelles entrecoupées de voûtes et de maisons traditionnelles. Découvrez sa végétation luxuriante de type méditerranéenne.

Le panneau **INFO RANDO** de ce circuit se trouve à l'intérieur de l'abri bus, en face du parking de la Mairie.

Dirigez vous vers le village, en direction de la Plaine d'Aurèle.

1 - 2 - **Poteau « Puit de la Vieille »** :
Empruntez

La Charrette (0,7 km)
St-Remèze
5,1 km

Suivez le double balisage (PR/GR) en direction de l'église et continuez jusqu'à la Croix.

Arrivé devant le calvaire, prenez à droite. Longez la route goudronnée quelques dizaines de mètres pour atteindre un nouveau sentier. Le suivre jusqu'au poteau « Les Gauds ». Ce dernier est en court de réhabilitation et ne comporte pas de lame. Prenez le chemin de gauche et suivez le muret en pierres sèches.

3 - **Poteau « La Charrette »** :
Suivez

Le Pouzat (4,1 km)
Grottes de St-Marcel
6,7 km

en utilisant les indications PR/GR

4 - **Poteau « le Clos de Goudaud »** :
Suivez

Le Pouzat 2,2 km)
Grottes de St-Marcel
6,7 km

et utilisez les indications PR jusqu'au croisement avec la D 690 et prenez le chemin de terre en face .

5 - **Poteau « Le Pouzat »** :
Suivez
et utilisez les indications PR

La Plaine du Cayre (1,5 km)
Bidon
4,6 km

6 - **Poteau « La Plaine »** :
Suivez:

La Plaine du Cayre (0,9 km)
Bidon
3,8 km

Suivre les indications PR jusqu'au deuxième croisement. Ne cherchez pas le poteau « la Plaine du Cayre », mais des

7 - 8 -lames directionnelles : en face de vous, une lame vous indique la direction de Sauze. Ne la prenez pas mais tournez à gauche. Au bout de 20 m, prenez de nouveau à gauche en suivant la lame : et utilisez les indications PR/GR.

Vous arrivez sur une portion goudronnée, suivez les indications GR, puis GR/PR au niveau du calvaire.

- Sur votre gauche se trouve une aire de pique nique et des bacs de tri où vous pourrez déposer vos éventuels déchets liés au trajet (bouteille, papiers...).

Au premier croisement, prenez à gauche en direction du village. En longeant le muret de pierre sur votre droite, vous atteindrez un dernier croisement avec une route goudronnée. Reprenez à gauche en direction de la Mairie.

Bidon
1,9 km

Légende :

-  Porte d'entrée, point info rando
-  Poteau directionnel
-  Poteau directionnel avec carte
-  Dolmen
-  Point de vue
-  Circuit
-  Liaison
-  Liaison non balisée

Balisage :

Bonne direction

Changement de direction

Mauvaise direction

GR*



PR *

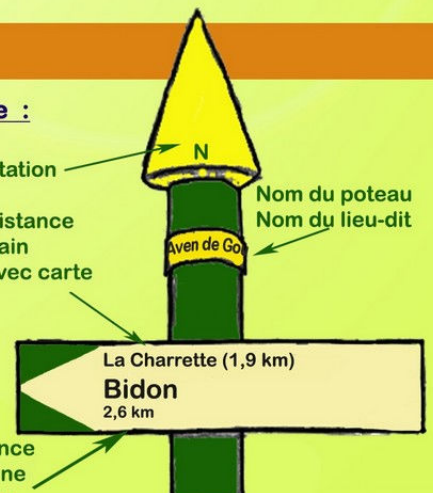


Signalétique :

Cône d'orientation

Nom et distance du prochain poteau avec carte

Nom et distance de la prochaine porte d'entrée



RECOMMANDATIONS :

Prévoyez impérativement chaussures de randonnée, boissons, chapeau, etc. Respectez les propriétés privées. Soyez prudent en cas de travaux forestier. N'allumez pas de feu. Ne laissez aucun détritus sur place. Portez de préférence des vêtements colorés.

Période de chasse 2012/2013 : 9 Septembre 2012 au 28 Février 2013

Pour connaître les dates de battus de chasse administrative, contactez la Fédération de Chasse au : 04 75 87 88 20

(* "GR", "PR" est une marque déposée par la Fédération Française de randonnée pédestre. Autorisation de reproduction 2010)